NIGÉRIA :
LA TORTURE, UNE PRATIQUE COURANTE

CARTE D'IDENTITÉ

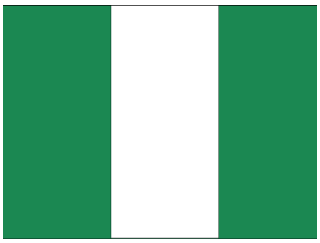

Capitale : Abuja.
Population : 173.6 millions.
Superficie : 923 768 km2.
Langues officielles : l'anglais et l'hassoua. Mais chaque groupe ethnique possède sa propre langue (environ 395 langues différentes).
Religion : 50 % sont musulmans et près de 50 % sont chrétiens.
Ressource : premier producteur de pétrole d'Afrique.
Forme de l'État : République fédérale.
Chef d'État : Goodluck Ebele Jonathan.
Ratification de la Convention contre la torture et traitements cruels, inhumains ou dégradants : en 2001.

POURQUOI LUTTER CONTRE LA TORTURE AU NIGÉRIA ?

Le Nigéria dispose d'un poids à la fois régional et mondial. Il a joué un rôle important dans la création de l'Union africaine (UA) et a été pour beaucoup dans l'adoption par l'UA du droit d'intervenir « dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité ». Le Nigéria prend d'ailleurs une part active dans les missions de maintien de la paix. Le pays affiche fréquemment sa volonté de jouer un rôle moteur en proposant sa candidature à des organes où il peut véritablement contribuer à résoudre des conflits dans différentes régions du monde. Malgré cette place active sur la scène internationale, la violence règne dans le pays. Il est nécessaire que le Nigéria ne se soucie pas seulement de ses activités internationales, mais aussi de sa propre situation, et Amnesty International est là pour le lui rappeler.

LE NIGÉRIA : UN CONTEXTE PROPICE À LA TORTURE

Vous connaissez peut-être le Nigéria est le pays le plus peuplé d'Afrique, avoir la plus grande variété de papillons au monde, et pour son fascinant mélange de peuples, cultures et religions. La réalité est cependant plus complexe. Le Nigéria déclare son indépendance du Royaume-Uni en 1960. Ce pays, composé majoritairement de musulmans au Nord et de chrétiens au Sud est depuis lors plongé dans des violences intercommunautaires. Au-delà du conflit religieux, plus de cent millions de Nigérians vivent encore dans la plus grande pauvreté, et ce, malgré une croissance économique. L'argent issu de la production de pétrole disparaît dans la poche des plus puissants. Ces faussé augmente les tensions dans les rues et accroît la violence.
Le système judiciaire du Nigéria est corrompu, et la torture est devenue une arme du quotidien pour les militaires et policiers. L'absence d'enquêtes et de véritables sanctions caractérise le soutien de l'État à ces pratiques.

LE NIGÉRIA : UN ATTIRAIL JURIDIQUE

Officiellement, le Nigéria a mis en place de nombreux outils pour arrêter avec cette pratique illégale. En 2009, le gouvernement a même créé un Comité national contre la torture afin de s'assurer qu'aucune torture ne passe au travers des lois. Cependant:

- il n'existe aucun texte de loi qui la punit. Elle est interdite, mais on ne sait pas comment la sanctionner si quelqu'un la pratique ;

- il existe un texte de loi qui permet aux policiers d'utiliser leur arme à l'encontre de toute personne qui tenterait de s'échapper une fois qu'elle est interpellée. Grâce à ce texte, les policiers expliquent toutes les blessures par balles tirées sur des prisonniers, que ce soit au moment de l'arrestation ou en dehors.

- le Comité national a ses pouvoirs réduits par le fait qu'il n'est ni indépendant ni autonome financièrement.

L'Abattoir est une station de police de la brigade anti-vol notoire, 2009 ©Amnesty International.

GARANTIES QUI ABOLIRAIENT LA TORTURE AU NIGÉRIA :

— offrir des garanties en détention (contact avec la famille et les avocats, soins médicaux) ;
— engager des enquêtes approfondies, indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de torture ;
— accorder des réparations aux victimes de torture ;
— ne pas retenir devant les tribunaux des déclarations obtenues sous la torture ;
— autoriser les observateurs officiels à accéder sans restriction à tous les lieux de détention du Nigéria.

QUI SONT LES VICTIMES ?

Toute personne a des chances élevées d'être torturée ou de subir de mauvais traitements. Un automobiliste qui bloque le passage d'un convoi d'officiels peut se faire tabasser en public. Le contrôle policier d'un jeune des rues qui ne peut verser un pot-de-vin peut dégénérer. Pour les personnes suspectées de terrorisme ou manifestant contre le pouvoir, le risque est encore plus élevé. Dans les prisons, les détenus tels que les femmes, les homosexuels ou encore les enfants des rues sont des groupes vulnérables, plus exposés à la torture. Tout le monde craint de se retrouver dans les mains des autorités et vit donc dans l'insécurité.

LE CAS DE MOSES AKATUGBA : L'HISTOIRE D'UN ADO TORTURÉ

Moses, un jeune lycéen de 16 ans, attendait les résultats de ses examens lorsque sa vie a changé pour toujours. En 2005, l'armée nigériane l'a arrêté et l'a inculpé de vol de trois téléphones et de divers accessoires de communication. Il a raconté avoir subi des actes de torture (il aurait été battu à coups de matraque et attaché et suspendu pendant plusieurs heures, entre autre), pour le contraindre à signer des aveux. Sur base de ceux-ci, Moses a été déclaré coupable et emprisonné. Il est aujourd'hui condamné à la peine de mort, après huit ans de prison. Moses ne voit sa famille que deux fois par mois et aucune enquête n'a encore été ouverte sur la torture qu'il aurait subie.

À VOUS D'AGIR

ÉCRIVEZ AU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DU DELTA DU NIGÉRIA [de préférence en anglais]

His Excellency Dr. Emmanuel Uduaghan
Governor of Delta State
Office of the Governor - Government House
Asaba Delta State Nigeria

Monsieur le Gouverneur,
Étant moi-même un [e] jeune adolescent [e] de Belgique, je me permets de vous écrire afin de vous faire part de mes préoccupations. Moses Akatugba a été arrêté et torturé alors qu'il n'avait que 16 ans. Il déclare n'avoir signé la déclaration où il "avouait" sa participation à un vol qu'à la suite des tortures qu'on lui a infligées, et clame son innocence. En novembre 2013, il a été condamné à mort. Nul ne devrait subir de telles brutalités. Nul ne devrait être contraint à "avouer" sous la torture. Et nul ne devrait être condamné à mort pour une infraction commise alors qu'il était âgé de moins de 18 ans.
Je vous demande d'annuler la condamnation à mort de Moses Akatugba et de mener une enquête indépendante sur les actes de torture qui lui auraient été infligés par la police de l'État du Delta.
Je vous prie de croire, Monsieur le Gouverneur, en l'assurance de ma haute considération.

Ajoutez votre nom - votre pays - la date

ÉCRIVEZ UN MESSAGE DE SOUTIEN À MOSES

Adresse :
Human Rights, Social Development and Environmental Foundation
(Moses Akatugba)
P.O. Box 1800,
Diobu Port Harcourt Rivers State Nigeria

LETTRE DE REMERCIEMENT DE MOSES AKATUGBA

Moi, Moses Akatugba, tient à exprimer ma profonde gratitude au nom de ma famille et moi-même pour l'association "Body organization" ainsi que toutes les personnes qui ont montré de l'intérêt face à ma situation. Je prie pour le que le Seigneur délivre amour, compassion et beauté à tous.
Je n'ai pas assez de mots pour expliquer ma grande gratitude, mais Dieu dans son infinie merci vous portera dans vos entreprises au nom de Jésus.